



Accueils de Loisirs de La Septaine



Tarifs

TARIFS ET PAIEMENT

Tout règlement sera à effectuer dans les 15 jours qui suivent la réception auprès du Trésor Public, route de Villequiers – 18800 Baugy.

Tout retard de paiement peut engendrer la suspension de l'inscription de l'enfant.

1- Accueils périscolaires

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil communautaire. Ils font l'objet d'un conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui instaure des tranches tarifaires selon le Quotient Familial (QF).

Chaque famille devra donc indiquer son numéro d'allocataire CAF ou MSA. En l'absence de QF, le tarif le plus élevé sera appliqué.

QF	Matin 7h15-9h	Soir 16h30-18h30	Midi *
QF ≤ 400	1,65 €	2,35 €	0,35 €
400 < QF < 700	1,70 €	2,40 €	0,40 €
700 ≤ QF ≤ 950	1,75 €	2,45 €	0,45 €
950 < QF ≤ 1330	1,90 €	2,60 €	0,55€
QF > 1330	2 €	2,65 €	0,60 €

*uniquement sur les sites où sont organisés 2 services de restauration

Dans le cas d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), des parents et assistants maternels sont amenés à déposer un enfant à l'école et un autre enfant pour prendre le car. L'accueil périscolaire sera gratuit à partir de l'heure de départ :

- pour les enfants d'une même fratrie
- pour les enfants gardés par une assistante maternelle

Ceci afin d'éviter plusieurs allers/retours ou d'attendre l'ouverture de l'école après avoir déposé le premier enfant au car.

Le service de l'accueil périscolaire sera facturé chaque mois par un titre émis par la Communauté de Communes de La Septaine, vérifié et adressé par la Trésorerie de Baugy.

2- Restauration scolaire

Les tarifs du restaurant scolaire sont définis par délibération du conseil communautaire. La facturation est mensuelle.

	Repas
Enfants	3,85 €
Adultes	6,45 €
Enseignants Personnel CdC	6,45 €
PAI	1.95€

3- Accueils de loisirs des MERCREDIS

Habitants de La Septaine					
Tranche	Journée	½ Journée	Repas	Accueil avant centre 7h15-9h	Accueil après centre 17h-18h30
QF ≤ 400	3 €	1,85 €	3,85€	1,65 €	1,60 €
400 < QF < 700	6 €	3,65 €		1,70 €	1,65 €
700 ≤ QF ≤ 950	9 €	5,50 €		1,75 €	1,70 €
950 < QF ≤ 1330	12 €	7,30 €		1,90 €	1,85 €
QF > 1330	15 €	9,15 €		2 €	1,90 €
Enfants bénéficiaires de l’AEEH habitant La Septaine					
QF ≤ 400	1 €	0,85 €	3,85€	1,65 €	1,60 €
400 < QF < 700	4 €	2,65 €		1,70 €	1,65 €
700 ≤ QF ≤ 950	7 €	4,50 €		1,75 €	1,70 €
950 < QF ≤ 1330	10 €	6,30 €		1,90 €	1,85 €
QF > 1330	13 €	8,15€		2 €	1,90 €
Habitants hors CdC					
QF ≤ 400	9 €	5,50 €	4,38 €	1,85 €	1,80 €
400 < QF < 700	12 €	7,30 €		1,90 €	1,85 €
700 ≤ QF ≤ 950	15 €	9,15 €		2 €	1,90 €
950 < QF ≤ 1330	18 €	11 €		2,10 €	1,95 €
QF > 1330	21 €	12,80 €		2,20 €	2 €
Enfants bénéficiaires de l’AEEH Hors Septaine					
QF ≤ 400	7 €	4,50 €	4,38 €	1,85 €	1,80 €
400 < QF < 700	10 €	6,30 €		1,90 €	1,85 €
700 ≤ QF ≤ 950	13 €	8,15 €		2 €	1,90 €
950 < QF ≤ 1330	16 €	10 €		2,10 €	1,95 €
QF > 1330	19 €	11,80 €		2,20 €	2 €

La facturation sera mensuelle.

La Communauté de Communes de La Septaine est signataire d'une convention de Fonds d'Aide au Temps Libre (FATL) qui permet à la collectivité de percevoir de la CAF une aide supplémentaire pour les enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH).

La communauté de communes répercute cette aide aux familles en déduisant 2€ par journée et 1€ par demi-journée en accueil de loisirs.

4- Accueil de loisirs PETITES VACANCES et GRANDES VACANCES

Habitants de La Septaine					
Tranche	Journée	Repas	Accueil avant centre 7h15-9h	Accueil après centre 17h-18h30	Forfait semaine
QF ≤ 400	3 €	3,85€	1,65 €	1,60 €	13,50 €
400 < QF < 700	6 €		1,70 €	1,65 €	27 €
700 ≤ QF ≤ 950	9 €		1,75 €	1,70 €	40,5 €
950 < QF ≤ 1330	12 €		1,90 €	1,85 €	54 €
QF > 1330	15 €		2 €	1,90 €	67,50 €
Enfants bénéficiaires de l’AEEH habitant La Septaine					
QF ≤ 400	1 €	3,85€	1,65 €	1,60 €	4,50 €
400 < QF < 700	4 €		1,70 €	1,65 €	18 €
700 ≤ QF ≤ 950	7 €		1,75 €	1,70 €	31,50 €
950 < QF ≤ 1330	10 €		1,90 €	1,85 €	45 €
QF > 1330	13 €		2 €	1,90 €	58,5 €
Habitants hors CdC					
QF ≤ 400	9 €	4,38€	1,85 €	1,80 €	40,50 €
400 < QF < 700	12 €		1,90 €	1,85 €	54 €
700 ≤ QF ≤ 950	15 €		2 €	1,90 €	67,50 €
950 < QF ≤ 1330	18 €		2,10 €	1,95 €	81 €
QF > 1330	21 €		2,20 €	2 €	94,50 €
Enfants bénéficiaires de l’AEEH Hors Septaine					
QF ≤ 400	7 €	4,38€	1,85 €	1,80 €	31,50€
400 < QF < 700	10 €		1,90 €	1,85 €	45 €
700 ≤ QF ≤ 950	13 €		2 €	1,90 €	58,50 €
950 < QF ≤ 1330	16 €		2,10 €	1,95 €	72 €
QF > 1330	19 €		2,20 €	2 €	85,50 €
Veillées - Nuitées					
Veillée (jusqu’à 21h30)		4 €			
Veillée + nuitée		6 €			

La facturation interviendra à l'issue de la période de vacances.

Tout retard de paiement peut engendrer la suspension de l'inscription de l'enfant.

La Communauté de Communes de La Septaine est signataire d'une convention de Fonds d'Aide au Temps Libre (FATL) qui permet à la collectivité de percevoir de la CAF une aide supplémentaire pour les enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH).

La communauté de communes répercute cette aide aux familles en déduisant 2€ par journée et 1€ par demi-journée en accueil de loisirs.